



## Est ce que ca vaut le coup de faire les demarches??

Par **stella77**, le **07/07/2009** à **20:44**

Bonjour, me voila ici, car des petits soucis m arrive au travail !  
voila en contrat de remplacement depuis le 3 novembre 2008, suite a une demission dans le mois de fevrier/mars, j ai fait ma demande d un cdi , le directeur (magasin) ma montré un avenant de la demande au siege et me dit que je suis en cdi depuis le 3 juin mais je n ai signé aucun document et aucun double qui me prouve ces paroles !  
De plus j ai accumulée 40h supplementaires non remuneré et ni de rtt. puis un temps de travail de 8 jours consecutifs puis 70 heures environ consecutif egaleme nt, sauf que je n ai pas de pointeuse au boulot et ai les preuves que sur des plannings papiers !  
Et sur 10 mois je n ai eu que 5 fiches de payes.  
voila en gros , je suis en arret actuellement a cause de douleur intense au genoux puis aux pieds du au boulot. sauf qu ont me fait culpabiliser, de mon absence !  
merci d avance pour vos conseil